



## COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL

*Jeudi 4 février 2016 - Loreux*

Le Comité syndical du Syndicat Mixte du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais s'est réuni le **jeudi 4 février 2016 à 18h00 à Loreux**, sur convocation du Président en date du 22 janvier 2016.

### Etaient présents :

	Délégués titulaires	Délégués suppléants
BILLY	Jean-Claude LATREILLE	
CHATILLON-SUR-CHER	Pierre JULIEN	
CHATRES-SUR-CHER	Claude de CARFORT	
CHOUSSY	Christian PONNELLE	
CONTRES	Martine DELORD	
COUFFY	Jean-Pierre EPIAIS	Patrice BRAULT
FAVEROLLES-SUR-CHER		Olivier RACAULT
FRESNES	Jean-Marie DYE	Corine FOINARD
GIEVRES		Françoise GILOT-LECLERC
LA CHAPELLE-MONTMARTIN	Claude CHANAL	Anne-Laure CHEVALIER
LANGON	Jean-Marc BARY	
LASSAY-SUR-CROISNE	Michel BAUD	
LOREUX	Jacqueline ECHARD	Joël HERISSET
MARAY	Patrick MAILLET	
MAREUIL-SUR-CHER		Gérard OUDART
MEHERS	Didier CRECHE	
MENNETOU-SUR-CHER	Christophe THORIN	Martine TONNARD
MEUSNES	Jacky AUGIS	
MONTRICHARD - VAL DE CHER	Pierre LANGLAIS	
MUR-DE-SOLOGNE		Yves POTHET
OISLY	Chantal MARDON	
PRUNIER-SUR-SOLOGNE	Claude THEREZE	Jacqueline COGNET
ROMORANTIN-LANTHENAY	Jeanny LORGEUX	Michel GUIMONET
ROUGEOU		Jean-Paul POIDRAS
SAINT-GEORGES-SUR-CHER	Philippe GAUTHIER	Carole CARRE
SAINT-JULIEN-SUR-CHER	Michel AUGER	Florence MALLIET
SAINT-LOUP-SUR-CHER	Pierre BARBE	
SASSAY	Sylviane TURMEAUX	
SEIGY	Jacky BOIRE	Marc RIBEAU
SELLES-SUR-CHER	Francis MONCHET	Marie-Laure BERTHIER
SOINGS-EN-SOLOGNE	Bernard BIETTE	
THENAY		Jean-Luc BABIN
THESEE	Daniel CHARLUTEAU	
VALLIERES-LES-GRANDES	Francis GESMIER	
VILLEFRANCHE-SUR-CHER	Jean-Claude OTON	Isabelle BEAUJARD
VILLEHERVIERS		Hervé DELORME
CC DU CHER A LA LOIRE	Jacques PAOLETTI	
CC VAL DE CHER - CONTROIS	Jean-Claude ALMYR	
CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS	Nicole ROGER	Martine TONNARD
CONSEIL DEPARTEMENTAL	Marie-Pierre BEAU	
	Christina BROWN	
	Jean-Marie JANSSENS	
	Philippe SARTORI	
	Louis de REDON	

**Etaient absents excusés** : ANGE : Jacky DEFORGES - BILLY : Pierre-François BAUDONCOURT - CHATEAUVIEUX : Christian SAUX / Marie-Rose VENISSE - CHISSAY-EN-TOURAINNE : Philippe PLASSAIS - COUDES : Hubert MARSEAULT - FAVEROLLES-SUR-CHER : Bernard GIRAULT - GY-EN-SOLOGNE : Jocelyne DUFRAISSE-FRIGOLA - LASSAY-SUR-CROISNE : Fanny COMPAIGNON de MARCHEVILLE - MONTHOU-SUR-CHER : Jean-Michel JOLY - MONTRICHARD VAL DE CHER : André MARTIN / Dominique FIDRIC / Michel CAILLET - PONTLEVOY : Hubert ARMAND - POUILLE : Alain GOUTX - SOINGS-EN-SOLOGNE : Anne-Marie DELALANDE- CONSEIL DEPARTEMENTAL : Dominique CHAUMEIL / Jacques MARIER / Geneviève REPINCAY.

**Procurations** : Jacques MARIER (pouvoir à Christina BROWN) ; Alain GOUTX (pouvoir à Jean-Claude ALMYR).

**Assistaient également à la réunion** :

- Mme Valérie PERIN, Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher
- M. Julien BEAUDON, Agent de développement du Pays à compter du 1<sup>er</sup> mars 2016
- M. Jean-Marc NORBERT, Agent de développement du Pays jusqu'au 31 janvier 2016
- Mme Valérie CHAPEAU, Animatrice du Pays d'art et d'histoire
- Mme Sylvie DOUCET, Chargée de mission du Pays
- Mme Daphné ECHEVARD, Secrétaire du Pays

**Conseil de développement**

- Mme Odile BOURDILLON, UDAF 41
- Mme Annick CHARBONNIER, Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher
- M. Henri-Pierre GIRARDOT, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loir-et-Cher
- M. Dominique LECLERE, Maison de l'Emploi de l'Arrondissement de Romorantin-Lanthenay
- M. Michel MARSEILLE
- M. Jean-Luc SOMMIER, UCPS
- M. Bernard VIGUIER

**Etaient excusés à la réunion** :

- M. Emmanuel MOULARD, Sous-Préfet de Romorantin-Lanthenay
- M. Yvan SAUMET, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher
- Mme Laetitia PIQUET, Jeune Chambre Economique de Romorantin - Sologne

☺

**ORDRE DU JOUR**

- ⇒ *Orientations budgétaires 2016*
- ⇒ *Présentation du programme d'animations 2016 du Pays d'art et d'histoire*
- ⇒ *Présentation et validation de l'Agenda 21*
- ⇒ *Présentation de la plateforme e-logement et mise en place d'une démarche expérimentale sur le Pays (intervention de l'URHAJ)*
- ⇒ *Création d'un poste d'ingénieur et suppression d'un poste d'attaché territorial*
- ⇒ *Modification du régime indemnitaire*
- ⇒ *Affaires diverses*

☺

Mme Jacqueline ECHARD, Maire de Loreux, accueille les membres du Comité syndical.

Sur proposition de M. le Président, Mme ECHARD est nommée secrétaire de séance.

M. le Président demande au Comité syndical d'approuver le compte rendu de la réunion du 10 septembre 2015.

**ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016**

M. le Président informe le Comité syndical des orientations budgétaires 2016 :

Les charges de personnel évolueront en 2016 en raison des nouvelles missions exercées par le Pays :

- En dépenses : afin de préparer le contrat de bassin territorial, un animateur devrait être recruté à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016
- En recettes :
  - ⇒ une subvention européenne sera sollicitée pour le financement du poste de l'animatrice LEADER à hauteur de 80 %
  - ⇒ des subventions de la DRAC et de la Région seront sollicitées pour le poste de l'animatrice du Pays d'art et d'histoire à hauteur de 80%

⇒ des subventions de l'Agence de l'Eau et de la Région seront sollicitées pour le poste de l'animateur ou animatrice du contrat territorial de bassin à hauteur de 80%.

Dans le cadre du Pays d'art et d'histoire, un programme d'animations, validé par le comité de pilotage, estimé à 18 546 € sera mis en place en 2016. Une subvention de 50% sera sollicitée auprès de la DRAC. La quote-part restante sera financée par les recettes générées par les animations payantes et par autofinancement.

Plusieurs études ont été réalisées par le Pays ou sont en cours de finalisation :

- L'étude trame verte et bleue a été achevée en 2015. Il reste à percevoir le solde de la subvention régionale de 10 520 €.
- Deux études sont encore en cours : l'Agenda 21 et l'étude pré-opérationnelle pour le réseau cyclable « Cher et canal de Berry à vélo ».

Au regard de ces orientations budgétaires, il est proposé de maintenir le montant de la cotisation de fonctionnement au Pays au même niveau qu'en 2015 à 1,16 €/habitant soit 0,58 €/habitant pour les communautés de communes et 0,58 €/habitant pour les communes.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical prend acte de la tenue du débat des orientations budgétaires pour l'année 2016.

## PROGRAMME D'ACTIONS DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

M. le Président rappelle que le comité de pilotage en charge du suivi du label Pays d'art et d'histoire s'est réuni afin de valider la programmation culturelle 2016 qui portera sur les thèmes suivants :

- Belles peintures : l'église de St-Loup-sur-Cher et le château et église de Mareuil-sur-Cher
- Au bord de l'eau : le Cher canalisé à St-Georges-sur-Cher et le pont-canal de Châtillon-sur-Cher
- Les fondations religieuses : l'église Notre-Dame et la fontaine de Montrichard et l'église Notre-Dame de la Blanche à Selles-sur-Cher
- Natures et architectures : Romorantin et les parcs du bord de Sauldre - Nature et archéologie à Thésée.
- Urbanisme, de la construction à la protection : Mennetou-sur-Cher, la construction d'une cité médiévale - Saint-Aignan : mission secteur sauvegardé
- Patrimoine en musique : Montrichard, concert dans la chapelle de l'hôtel d'Effiat - Villeherviers : concert dans l'église
- Spectacle : Pontlevoy, le Mystère Denis Papin (Compagnie du Hasard)

## PRESENTATION ET VALIDATION DE L'AGENDA 21

Afin de préparer le prochain contrat régional de Pays 4<sup>ème</sup> génération, le Syndicat de Pays a engagé en janvier 2015 l'élaboration de son Agenda 21.

De nombreuses réunions de concertation se sont déroulées pendant l'année passée pour définir les orientations.

Présentation :

- **Claude de CARFORT**, élu référent
- Le cabinet **Nouveaux Territoires Consultants**

L'Agenda 21 du Pays s'articule autour de 3 grands principes :

- l'attractivité économique (accès à l'emploi, la structuration des filières singulières, l'accompagnement à l'entrepreneuriat et la qualification des infrastructures)
- l'attractivité résidentielle (la diversification de l'offre de logements, la valorisation d'une offre de services sur quelques thématiques emblématiques)
- la qualité patrimoniale (la promotion d'un urbanisme durable, des pratiques environnementales vertueuses).

Une présentation complète a été faite par M. Laurent PACHT.

Le projet d'Agenda 21 tel qu'il avait été joint à la convocation est adopté à l'unanimité.

## PRESENTATION DE LA PLATE-FORME E-LOGEMENT ET MISE EN PLACE D'UNE DEMARCHE EXPERIMENTALE SUR LE PAYS

Une plateforme e-logement a été lancée début 2015 à l'initiative de la Région Centre - Val de Loire.

Son but est de favoriser la réussite des parcours de formation des apprenants de la région en les informant sur les solutions d'hébergement temporaires à leur disposition et en les mettant en contact avec les hébergeurs (CROUS, résidence habitat jeunes, auberges de jeunesse...).

Les référencements des hébergeurs sont principalement concentrés dans les agglomérations et les villes moyennes. La Région souhaite capter des solutions d'hébergement dans les secteurs ruraux et a retenu un territoire par département pour expérimenter ce dispositif.

En Loir-et-Cher, c'est le territoire du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais qui a été retenu pour mener cette expérimentation.

La présentation est faite par l'URHAJ (Union régionale pour l'habitat des jeunes) et le GIP Alfa.

Le diaporama est disponible à l'adresse suivante :

[http://prezi.com/ij8onbuei9sb/?utm\\_campaign=share&utm\\_medium=copy&rc=ex0share](http://prezi.com/ij8onbuei9sb/?utm_campaign=share&utm_medium=copy&rc=ex0share)

## DELIBERATIONS RELATIVES AU PERSONNEL ET A LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE

### 1- Création d'un poste d'ingénieur territorial

En raison du remplacement d'un poste d'attaché territorial par un poste d'ingénieur territorial à compter du 1<sup>er</sup> mars 2016.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### 2- Suppression d'un poste d'attaché territorial

En raison du départ de l'agent de développement le 1<sup>er</sup> février 2016, il est proposé la suppression d'un poste d'attaché territorial.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### 3- Modification du régime indemnitaire

En raison des modifications dans les effectifs du Pays, il est proposé de modifier le régime indemnitaire du Syndicat de Pays pour les agents de la filière technique par la création de :

- l'indemnité spécifique de service
- la prime de service et de rendement.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### 4- Nomenclature budgétaire

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le Syndicat de Pays est rattaché à la trésorerie du Contres.

La Trésorière de Contres, Mme Gaëlle GAVANOU, a informé le Pays que celui-ci est normalement soumis à la nomenclature fonctionnelle M14 avec l'utilisation des codes fonctions car le Syndicat de Pays est assimilé à une commune dont la population est de plus de 10 000 habitants.

Cependant, l'ordonnateur peut demander à ne pas utiliser les codes si celui-ci n'utilise pas plus de 2 fonctions, ce qui est le cas du Syndicat de Pays.

Par conséquent, Monsieur le Président demande au Comité syndical de l'autoriser à ne pas utiliser les codes fonctions de la nomenclature fonctionnelle M14.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité des membres présents de ne pas utiliser les codes fonctions de la nomenclature fonctionnelle M14.

## QUESTIONS DIVERSES

M. le Président souhaite apporter des informations au Comité syndical sur les Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux.

Les PETR sont issus de la loi MAPTAM (modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) du 27 janvier 2014. Ils ont vocation à prendre le relais des Pays existants.

Le PETR est un établissement public constitué sous forme de syndicat mixte fermé uniquement constitué d'EPCI à fiscalité propre. Il est soumis aux règles applicables aux syndicats mixtes. Il dispose d'un syndicat mixte et d'un bureau. Il devra obligatoirement constituer une conférence de Maires (consultée lors de l'élaboration, la modification et la révision du projet de territoire) et un conseil de développement territorial.

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Président lève la séance à 20h00.

Le Président  
Claude CHANAL

